



CONFERENCE DES **COMMANDANTS DES POLICES CANTONALES**
CENTRE DE COMPETENCE SUISSE **TECHNIQUE POLICIERE ET INFORMATIQUE TPI**



CENTRE DE COMPÉTENCE TPI

RAPPORT ANNUEL 2017

**BUREAU INFORMATIQUE POLICIÈRE &
PROGRAMME HIP**

BUREAU TECHNIQUE POLICIÈRE

Contenu	Page
1 INTRODUCTION	4
1.1 Organisation et personnel	4
1.1.1 Introduction	4
1.1.2 Bureaux Informatique policière et Technique policière	4
1.1.3 Membres du comité du programme HIP (CP HIP)	4
1.1.4 Membres du comité de pilotage TPI (CP TPI)	5
1.1.5 Membres Direction du programme HIP & TIC (DP HIP & TIC)	5
1.1.6 Membres Direction du programme Technique policière (DP TP)	6
1.1.7 Groupe de travail Communication (GT Com)	6
1.1.8 Accord administratif de coopération policière	7
1.2 Rapports et communication	7
2 RAPPORT D'ACTIVITÉ BUREAU IP 2017	8
2.1 Introduction	8
2.2 Programme HIP	8
2.2.1 Plateforme d'échange de données: étude préalable	8
2.2.2 Projet NOW (traitement et acheminement des appels d'urgence): suspension après étude	8
2.2.3 Projet AFIS@Mobile: étude	8
2.2.4 Projet Mise en place de la gestion de l'architecture TIC: itération II	9
2.2.5 Projet Gestion des identités et accès (IAM): proof of concept et décision de réalisation	9
2.2.6 Projet Test cycliste en ligne (OnRad): procédure invitant à soumissionner et réalisation	9
2.2.7 Projet et association Plateforme d'administration et d'entraînement (VTP): annulation	9
2.2.8 Projet et association Infosearch (IFS): introduction	9
2.2.9 Projet d'harmonisation des tableaux de codes (HTC): clôture du projet et exploitation	9
2.2.10 Projet Secure Police Mail (SPMail) – secEMAIL: introduction	9
2.2.11 Association application Prévention des cambriolages (app EP): introduction	10
2.2.12 Projet Consultation en ligne des registres d'armes (association HIP-CLRA): première année d'exploitation	10
2.2.13 Association HIP Suisse ePolice (association HIP-SeP): exploitation et préparation du remplacement	10
2.2.14 Association HIP Applications: exploitation de l'app SOE et de l'app IMP	10
2.2.15 Groupe spécialisé eCH0051	11
2.3 Mandat OFPP	11
2.3.1 Rapport sur l'avenir des systèmes de télécommunications	11
2.3.2 Polycom / WEP2030	12
2.3.3 Communication haut débit sans fil (CSFLB)	12
2.3.4 App Alertswiss	12
2.3.5 Suivi coordonné de la situation	12
2.4 Autres programmes informatiques importants	13
2.4.1 Harmonisation de l'informatique dans la justice pénale (HIJP) Projet commun traitement des processus (HIJP / HIP-TP)	13
2.4.2 Programme Surveillance des télécommunications (ST)	13
2.4.3 Programme de remplacement de la plate-forme Système e-documents (ESYSP)	14

2.5	Portefeuille TIC	14
2.5.1	Passage au «tout IP»	14
2.5.2	Mise hors service de Cryptofax	14
2.5.3	Routage par défaut des appels d'urgence	14
2.5.4	Services de localisation / serveurs de localisation	14
2.5.5	Extension de l'index SuissePol par un service web	14
2.5.6	Redesign AFV	15
2.5.7	Conduite mobile des engagements (CME)	15
2.5.8	Projet Gestion du service d'appels d'urgence	15
3	RAPPORT D'ACTIVITÉ BUREAU TECHNIQUE POLICIÈRE 2017	15
3.1	Introduction	15
3.2	Fiche d'information MECBT	16
3.3	Système de lanceurs 40mm	16
3.4	Grenades explosives 40mm	16
3.5	Exploitation AFV	16
3.6	Blocage des véhicules	16
3.7	Nouvelle carte de police nationale	16
3.8	Statistiques nationales sur les interventions avec des armes à feu et LPD	16
3.9	Autres thèmes	16
4	RAPPORTS FINANCIERS	16
4.1	Introduction	16
4.2	Programme HIP	17
4.3	Bureau Informatique policière (IP)	20
4.4	Bureau Technique policière (TP)	22
4.5	Jugement de l'organe de révision externe BDO	24
5	BILAN ET PERSPECTIVES POUR 2018	24
6	DESTINATAIRES	24

1 Introduction

Conformément à la décision prise par la CCPCS lors de sa RT III, le présent rapport annuel comprend pour la première fois les activités du Centre de compétence TPI sous une forme groupée, à savoir celles du Bureau Informatique policière, y compris le programme HIP, et du Bureau Technique policière. Les activités opérationnelles sont présentées conjointement en raison de la publication tardive du présent rapport. Le dernier bulletin TPI de l'année, qui est en règle générale publié fin décembre, fournit les dernières informations disponibles sur l'exercice écoulé.

Comme en 2016, les comptes 2017 sont présentés en détail dans le rapport annuel. Le principe de transparence, qui revêt une importance particulière dans un contexte de coopération intercantonale, est ainsi respecté. Le rapport annuel fournit donc des informations sur les activités et les finances de TPI et HIP.

1.1 Organisation et personnel

1.1.1 Introduction

L'exercice 2017 a commencé avec de nombreux changements dans la composition des Bureaux TPI et des organes directeurs TPI/HIP. Le Cdt Burkhard, de la POCA BL, est ainsi entré définitivement en fonction le 1^{er} janvier comme Commandant de liaison du domaine stratégique TPI et Roger Bühler, de la POCA ZH, a repris la présidence de la direction du programme Technique policière.

En mai 2017, les nouvelles attributions des coordinateurs TPI/HIP dans les corps ont pu être définies officiellement. Leur rôle est de soutenir le réseau TPI/HIP – y compris espérons-le au sein des Corps –, de faire office de passerelle permettant un gain d'efficacité et d'interlocuteur opérationnel pour les questions intercantionales en technique policière et informatique. Ces derniers mois, cette structure a fait ses preuves à plusieurs reprises et s'est révélée indispensable pour les Bureaux.

En 2017, un calendrier coordonné a en outre été instauré pour les organes HIP/TPI, de manière à ce que les activités puissent être dirigées par les divers organes selon des cycles trimestriels.

1.1.2 Bureaux Informatique policière et Technique policière

En ce qui concerne les Bureaux, la double vacance prolongée de la direction du Bureau Technique policière et la direction du département Exploitation du Bureau Informatique policière a pu être résolue fin 2016. Durant l'exercice sous revue, Janine Haltmeier a en outre été nommée responsable Comptabilité, ce qui a permis de poursuivre la professionnalisation des aspects financiers. La succession du RD Télécommunication Confédération & cantons, Peter Folini, qui allait partir à la retraite, a elle aussi été réglée. Andreas Beeler dispose d'une grande expérience de l'univers policier et d'une profonde connaissance des processus opérationnels et des instruments en usage dans ce secteur. Il lui a succédé au 1^{er} janvier 2018. Les Bureaux TPI/HIP ont ainsi connu une fluctuation de personnel de 100% en deux ans.

1.1.3 Membres du comité du programme HIP (CP HIP)

Le comité du programme HIP a lui aussi connu deux changements. M. Gomm, Conseiller d'Etat qui a pris sa retraite en 2017, a été remplacé par Mme Cornelia Komposch, Conseillère d'Etat, cheffe du Département de la justice et de la sécurité du canton de Thurgovie. Au sein du CP HIP, le Cdt Burkhard a quant à lui succédé au Cdt Walker.

Quatre séances ordinaires ont été organisées en 2017, conformément à la fréquence trimestrielle mentionnée:

	29 ^e	30 ^e	31 ^e	32 ^e
<i>Hans-Jürg Käser</i> , conseiller d'Etat BE (présidence)	X	X	O	X
<i>Peter Gomm</i> , conseiller d'Etat SO	X	O	-	-
<i>Cornelia Komposch</i> , conseillère d'Etat TG	-	O	X	O
<i>Nathalie Barthoulot</i> , ministre JU	O	X	O	O
<i>Roger Schneeberger</i> , secrétaire général CCDJP	X	X	X	X
<i>Thomas Würigler</i> , commandant POCA ZH	O	O	O	O
<i>Mark Burkhard</i> , commandant POCA Bâle-Campagne	X	X	X	X
<i>Pascal Luthi</i> , commandant POCA Neuchâtel	X	O	X	X
<i>Ralph Hurni</i> , commandant Police municipale de Saint-Gall	X	X	X	O
<i>Nicoletta della Valle</i> , directrice fedpol	X	V	V	V
<i>Jürg Noth</i> , commandant Cgfr	V	V	X	V

<i>Christian Hirschi</i> , chef de l'informatique DFJP	X	V	V	X
<i>Benno Bühlmann</i> , directeur OFPP	V	V	O	V
<i>Markus Röösl</i> , président Direction du programme HIP	X	X	X	X
<i>Gabriela Maurer</i> , responsable du Bureau IP	X	X	X	X
<i>Martin Page</i> , RD Projets	X	X	X	X
<i>Ulrich Vogler</i> , RD Exploitation	X	X	X	X
<u>Invités permanents</u>				
<i>Bernhard Prestel</i> , conseiller en stratégie HIP	X	X	X	X
<i>Hanspeter Uster</i> , conseiller juridique HIP	X	X	O	X
<i>André Duvillards</i> , délégué RNS	O	O	X	O
<i>Andreas Brunner</i> , représentant Programme HIJP	O	-	-	-
<i>Jens Piesbergen</i> , programme Manager HIJP	-	X	O	X

1.1.4 Membres du comité de pilotage TPI (CP TPI)

Les premiers changements majeurs en matière de personnel – présidence de l'organe et direction du programme TP – ont été préparés tout au long du deuxième semestre 2016 pour prendre effet début 2017. A l'été 2017, il y a eu un nouveau changement suite au départ de Hans-Ruedi Troxler, POCA ZH. Outre son adhésion au comité de pilotage TPI, Hans-Ruedi Troxler était co-président des associations HIP Applications et HIP SeP.

Durant l'exercice sous revue, le comité de pilotage TPI s'est réuni à quatre reprises, les dates ayant été calquées sur les séances du comité et sur les réunions de travail de la CCPCS:

	20 ^e	21 ^e	22 ^e	23 ^e
<i>Mark Burkhard</i> , président CP TPI	X	X	X	X
<i>Martin Gächter</i> , représentant ostpol	X	X	O	X
<i>Michael Muther</i> , représentant CCPC	X	X	X	O
<i>Jürg Coray</i> , représentant Concordat de police de la Suisse du Nord-Ouest	X	O	X	X
<i>Florian Walser</i> , représentant CCPC RBT	O	X	X	X
<i>Lorenzo Hutter</i> , représentant Police cantonale du Tessin	O	O	O	O
<i>Hans-Ruedi Troxler</i> , représentant Police cantonale de Zurich	X	X	-	-
A partir de la 22 ^e séance: <i>Thomas Fluri</i> , représentant POCA ZH	-	-	O	X
<i>Thomas Kräuchi</i> , représentant DFJP-fedpol	X	X	X	X
<i>Stephan Lanz</i> , représentant DFF-Cgfr	X	X	X	X
<i>Jürg Treichler</i> , représentant Secrétariat général DDPS (statut d'observateur)	O	X	O	X
<i>Roger Bühner</i> , président Direction du programme TP	X	X	X	X
<i>Markus Röösl</i> , président Direction du programme HIP & TIC	X	X	X	X
<i>Peter Folini</i> , RD Télécommunication Confédération-cantons	X	X	X	X
<i>Marc Buschta</i> , responsable du Bureau Technique policière	X	X	X	X
<i>Gabriela Maurer</i> , responsable du Bureau Informatique policière	X	X	X	X
<i>Marco Rampinelli</i> , POCA Bâle-Campagne (assistanat/procès-verbal)	X	X	X	X

1.1.5 Membres Direction du programme HIP & TIC (DP HIP & TIC)

Il n'y a pas eu de changement dans la composition de la direction du programme HIP & TIC durant l'exercice sous revue. Sept séances ont été organisées dans l'année, dont une de deux jours à Soleure.

	51 ^e	52 ^e	53 ^e	54 ^e	55 ^e	56 ^e	57 ^e
<i>Markus Röösl</i> , président Direction du programme HIP	X	O	X	X	X	X	X
<i>Ruedi Baumgartner</i> , représentant CCPC	X	X	X	X	X	O	X
<i>Raphael Niederhauser</i> , représentant Concordat de police de la Suisse du Nord-Ouest	X	X	X	X	X	X	X
<i>Ferdinand Feusi</i> , représentant ostpol	O	X	X	X	O	X	X

<i>Roger Muller</i> , représentant CCPC-RBT	0	X	X	X	X	0	X
<i>Daniel Hänni</i> , représentant PM Zurich	X	X	X	X	X	X	X
<i>Marc Jäger</i> , représentant du canton TI	0	0	X	0	0	X	X
<i>Yvonne Burger</i> , représentante DFF-Cgfr	X	0	X	X	X	X	X
<i>Philippe Brönnimann</i> , représentant DFJP-fedpol	X	X	X	X	X	X	X
<i>Thomas Kiener</i> , représentant DDPS-OFPP	0	X	X	X	0	X	X
<i>Peter Folini</i> , RD Télématique Confédération & cantons	X	0	X	0	0	X	X
<i>Martin Page</i> , RD Projets	X	X	X	X	X	X	X
<i>Ulrich Vogler</i> , RD Exploitation	X	X	X	X	X	X	X
<i>Gabriela Maurer</i> , responsable Bureau Informatique policière	X	X	X	X	X	X	X

1.1.6 Membres Direction du programme Technique policière (DP TP)

Début janvier 2017, la présidence de la direction du programme Technique est passée de Peter Keller (PM Zurich) à Roger Bühler (POCA ZH). Durant l'exercice sous revue, une réunion de deux jours a eu lieu à Aarau, et deux séances d'une journée ont été organisées à Zurich et Berne.

	10 ^e	11 ^e	12 ^e
<i>Roger Bühler</i> , président DP TP	X	X	X
<i>Daniel Berger</i> , canton de Berne	X	X	X
<i>Pascal Braihier</i> , canton de Genève	0	X	X
<i>Philippe Drapela</i> , armasuisse	0	X	X
<i>Daniel Eisenhart</i> , Dr., Hôpital cantonal Aarau	X	X	X
<i>Pierre Esseiva</i> , Prof., IPS Université de Lausanne	X	0	0
<i>Matthieu Glardon</i> , IUML Université de Berne	X	0	X
<i>Rudolf Hiestand</i> , canton de Zurich	X	X	X
<i>Bruno Kopf</i> , fedpol, PJF	0	X	X
<i>Sandro Magni</i> , canton de Glaris	X	X	X
<i>Samuel Mazan</i> , Ville de Zurich	X	X	X
<i>Hans Purtschert</i> , canton de Schwytz	X	X	0
<i>René Schmitter</i> , Cgfr Berne	X	X	0
<i>Etienne Stojanovic</i> , Police des transports CFF	X	X	X
<i>Thomas Streit</i> , Cdo Séc Mil	X	X	X
<i>Kurt Zollinger</i> , FOR Zurich	X	X	X
<i>André Zumsteg</i> , canton d'Argovie	X	0	X
<i>Marc Buschta</i> , responsable Bureau TP	X	X	X
<i>Adriana Först</i> , assistante Bureaux TPI	X	X	X

1.1.7 Groupe de travail Communication (GT Com)

Durant l'exercice 2017, une séance d'une journée a été organisée à Zurich, et une réunion du GT Com de deux jours a eu lieu à Schwarzenbourg. La réunion d'une journée prévue en juillet 2017 a dû être annulée à la dernière minute.

	10 ^e	11 ^e	12 ^e
<i>Peter Folini</i> , RD Télématique Confédération & cantons, président GT Com	X	-	X
<i>Philippe Anderes</i> , Ville de Lausanne	X	-	X
<i>Franz Baumann</i> , OFCOM FM / FZ	X	-	X
<i>Andreas Beeler</i> , RD désigné Télécommunication (nouveau à partir de janv. 2018)	-	-	X
<i>Werner Beyeler</i> , Cgfr de Berne, Reg-V 8	0	-	X
<i>Stefan Gilgen</i> , canton de Berne	X	-	X
<i>Ulrich Gloor</i> , canton de Thurgovie, juriste	X	-	X
<i>Oliver Graf</i> , canton de Zurich, Reg-V 1	X	-	X

<i>Hans-Jörg Haslebacher</i> , fedpol	X	-	X
<i>Erich Heldner</i> , canton de St-Gall, Reg-V	O	-	X
A partir de la 12 ^e <i>Marcel Rotach</i> , canton de St-Gall, Reg-V 4	-	-	X
<i>Marc Jäger</i> , canton du Tessin, Reg-V 6	X	-	O
<i>Roland Käser</i> , canton d'Argovie	X	-	X
<i>Thomas Kiener</i> , OFPP	O	-	X
<i>Marc Mancastrappa</i> , canton de Genève	X	-	O
<i>Dominique Morand</i> , canton du Valais, Reg-V 3	X	-	O
<i>Urs Röthlisberger</i> , DDPS SRC, Reg-V 7	O	-	X
<i>Christian Spühler</i> , canton de Berne, Reg-V 2	X	-	X
<i>Matthias Stähli</i> , canton de Bâle-Ville	X	-	X
<i>Martin Tanner</i> , Ville de Zurich	X	-	X
<i>Kurt Zbinden</i> , canton de Lucerne, Reg-V 5	X	-	X
<i>Adriana Först</i> , assistante Bureaux TPI	X	-	X

1.1.8 Accord administratif de coopération policière

L'exercice 2017 a été marqué par des discussions visant à optimiser et simplifier les structures TPI/HIP. Un groupe de travail Optimisation a discuté des premières mesures immédiates devant permettre de simplifier et clarifier la situation. Dans un deuxième temps, des propositions de réorganisation ont été élaborées par un groupe de même composition. Parallèlement, un audit externe des Bureaux a été réalisé afin de déterminer le besoin d'optimisation en leur sein. Les résultats des divers travaux ont été présentés lors de la réunion de travail III (RT III) de la CCPCS, et une consultation par écrit entre les membres de la CCPCS a été organisée.

Le fonctionnement des bureaux a été considéré pragmatique et approprié, mais une éventuelle fusion des deux bureaux a été recommandée. Il y a par contre matière à intervenir en ce qui concerne l'orientation stratégique et le pilotage des activités. La CCPCS a donc décidé d'élaborer une nouvelle stratégie après examen de la structure et de la composition des fonctions-clés.

1.2 Rapports et communication

Les modifications effectuées en 2016 dans la gestion de l'information ont dans l'ensemble débouché sur des avis positifs, raison pour laquelle ce cours a été maintenu. Le bulletin d'information TPI en particulier s'est révélé un vecteur d'information précieux dans un contexte intercantonal.

Fin 2017, un rapport d'état a été conçu pour le portefeuille d'exploitation selon le modèle du reporting de projet en vigueur jusqu'à maintenant. Le portefeuille d'exploitation a doublé en 2017, passant de quatre à huit, et va continuer à croître en 2018.

Enfin, l'Intranet HIP/ TPI a été étendu à une plateforme de coopération pour les projets et l'exploitation. Outre l'extension du contenu, les possibilités d'accès ont elles aussi été élargies à cette plateforme d'information, de sorte que plusieurs personnes des Corps ont désormais accès à l'intranet HIP/TPI.

Pour que des externes puissent obtenir le certificat pour SecEMAIL (cf. 2.2.10), un site Internet accessible au public a dû être mis en place. En quelques mois, un site Internet pour le programme HIP a été mis en place au printemps 2017 de manière pragmatique. Cette solution simple fut possible grâce aux travaux préalables et valeurs empiriques du programme HIJP. Sur demande du comité du programme HIP, la mise en page a été calquée sur celle du site Internet HIJP existant.

Des rapports ont été remis régulièrement tant sur le plan de la stratégie politique (CCDJP) que sur celui de la stratégie opérationnelle (CCPCS). Le formulaire de demande proposé par le Cdt de liaison Burkhard pour les points décisionnels a été clairement approuvé par les membres de la CCPCS; le volume d'informations est réduit au strict minimum et les décisions sont ainsi documentées en toute transparence.

Comme chaque année, diverses occasions ont été mises à profit pour rendre les activités HIP accessibles à un large public – notamment lors du Congrès de l'informatique de police suisse (SPIK) ou le Congrès de sécurité urbaine de la CDSVS.

2 Rapport d'activité Bureau IP 2017

2.1 Introduction

Comme indiqué dans le rapport annuel 2016, le Bureau Informatique policière (IP) ne s'occupe plus depuis longtemps déjà que de la gestion du programme HIP, mais propose aux autorités de police un accès consolidé aux principaux sujets informatiques intercantonaux concernant la police, notamment aussi les projets de coopération avec l'OFPP. Il ne s'agit pas ainsi de chercher à étendre sciemment le domaine d'attribution, mais cela reflète plutôt le désenchevêtrement actuel intensif des diverses activités informatiques (TIC), ce qui peut aussi être constaté dans le travail des Corps concernés.

2.2 Programme HIP

Le deuxième controlling stratégique sur le programme HIP a été réalisé fin 2016 - début 2017, et les résultats ont été présentés au CP HIP le 15 juin 2017. Le rapport confirme que le programme HIP a conclu sa première phase avec succès. De nombreux projets ont pu être réalisés et des solutions communes ont pu être mises en œuvre. La prise de conscience et la compétence pour des projets de coopération ont augmenté durant cette période. Il s'avère en revanche que la transformation envisagée en phase II n'est pas encore concrétisée et que la situation n'est pas aussi avancée que prévu. Le programme HIP a stagné en ce qui concerne sa maturité. Le plus important est de clarifier les objectifs stratégiques et de former un portefeuille de projets axé sur ceux-ci. Sans négliger les progrès réalisés, il s'agit de s'occuper non seulement des applications périphériques, mais aussi des éléments essentiels de l'informatique policière.

Afin de donner une suite systématique aux différents programmes HIP, ceux-ci seront désormais divisés par phase de réalisation: le reporting commence par les projets en phase d'initialisation et prend fin avec les phases d'introduction / de déploiement / de mise en exploitation des applications.

2.2.1 Plateforme d'échange de données: étude préalable

A l'automne 2016, différents corps et responsables de projets ont exprimé le besoin de disposer d'une plateforme centralisée d'échange de données. L'équipe d'architecture a préparé un sondage qui a été envoyé aux Corps durant l'automne 2017. Compte tenu de l'évaluation des résultats, trois domaines de besoins intercantonaux ont pu être définis, en fonction de l'urgence des données à échanger. Pour les données *très critiques au niveau du temps*, par exemple dans le domaine des appels d'urgence, il est recommandé de réaliser une solution dédiée en raison des exigences spécifiques élevées. Plusieurs projets de la Confédération concernent les plateformes d'échange de données avec priorité à l'urgence, et un potentiel de synergie dans ce domaine se dessine. Pour les transmissions de données qui ne sont *pas critiques au niveau du temps*, SEDEX est une solution viable; il n'est pas recommandé de procéder à des investissements pour des solutions HIP propres. Le besoin d'une plateforme d'échange de données HIP générique n'est pas avéré pour l'instant, l'harmonisation des interfaces étant un sujet plus urgent.

2.2.2 Projet NOW (traitement et acheminement des appels d'urgence): suspension après étude

Le projet NOW a été suspendu en été/automne 2016 au terme de la phase de lancement, afin d'examiner au préalable les synergies possibles. L'équipe d'architecture a été chargée de répertorier le besoin technique d'une plateforme générique d'échange de données. L'organisation de projet pour la gestion des services d'appels d'urgence, instaurée dans l'urgence durant l'été 2016, a de plus été priée de clarifier s'il y avait des liens avec ses activités de projet. L'équipe d'architecture a émis au final une recommandation, à savoir s'efforcer de mettre en place une solution dédiée standardisée, modulaire et pouvant être développée pour les appels d'urgence. En décembre 2017, le comité de pilotage TPI a attribué au comité de projet Gestion du service d'appels d'urgence l'examen final concernant l'architecture en matière d'appels d'urgence. Une étude pour un aperçu global des champs d'action Appels d'urgence a été commandée au printemps 2018.

2.2.3 Projet AFIS@Mobile: étude

Des travaux sont en cours dans divers Corps en lien avec le contrôle mobile des personnes. Sur demande de la POCA TG, la question a une nouvelle fois été traitée par les organes au sein des instances. En 2018, une étude permettra d'évaluer si une démarche commune des cantons avec le Cgfr et fedpol peut être réalisée. Il s'agit d'examiner l'éventualité d'une procédure pour l'acquisition commune d'un scanner 2 doigts (contrat-cadre), l'intégration dans les systèmes de consultation existants (MACS, eneXs, etc.) et l'implémentation d'un service web central pour AFIS.

2.2.4 Projet Mise en place de la gestion de l'architecture TIC: itération II

Fin 2016, le mandat de projet a été validé pour le lancement d'une deuxième itération du projet d'architecture. La deuxième itération avait pour objectif la création de divers documents normatifs sur l'architecture TIC pour de futures applications HIP. Un point central des discussions portait et porte encore sur l'intégration des applications mobiles au Mobile Device Management (MDM) cantonal. Des exigences variées existent selon les cantons. La deuxième itération a en outre permis d'établir une cartographie générale des processus.

2.2.5 Projet Gestion des identités et accès (IAM): proof of concept et décision de réalisation

Le besoin d'une gestion centrale des utilisateurs est clairement apparu comme première mesure urgente suite aux travaux d'architecture. Début 2017, il y a donc eu examen de la faisabilité de la solution qui était en cours de préparation par la POCA ZH. Deux applications HIP ainsi que les fournisseurs d'identité (IdP) de deux Corps ont été intégrés dans un environnement de test. Après attestation de la faisabilité de la procédure envisagée, les demandes de réalisation de ces composants d'infrastructure centraux pour HIP ont été approuvées de manière définitive en novembre 2017 lors de l'assemblée d'automne de la CCDJP. Une gestion centralisée des utilisateurs HIP permettra à l'avenir d'éviter de multiples saisies et mutations des données des utilisateurs et les différents logins seront réduits à moyen terme, pour les utilisateurs, à un login et à un mot de passe uniques (Single Sign On).

2.2.6 Projet Test cycliste en ligne (OnRad): procédure invitant à soumissionner et réalisation

Durant l'été 2016, le groupe de travail VIN de la CCCS a proposé de réaliser un test en ligne pour les cyclistes. Après l'octroi fin 2016 de la garantie de financement du projet par le Fonds de sécurité routière, la mise en œuvre du projet a commencé de suite. Le premier semestre 2017 a été marqué par les activités en matière d'acquisition requises (procédure d'invitation à soumissionner) et, au cours du second semestre, la réalisation de la plateforme a été poursuivie avec dynamisme et enthousiasme. OnRad devrait être l'un des premiers outils didactiques numériques harmonisés à l'échelon national pour l'école primaire. Outre la sécurité dans le trafic routier, il s'agit aussi de promouvoir le plaisir de circuler à vélo.

2.2.7 Projet et association Plateforme d'administration et d'entraînement (VTP): annulation

Sur la base d'une expertise de la COMCO, la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP) a décidé, lors de son assemblée d'automne des 17 et 18 novembre 2016, que le concordat relatif aux prestations de sécurité privées n'entrerait pas en vigueur comme prévu au 1^{er} janvier 2017. Depuis, le projet est resté en suspens, les derniers espoirs reposant sur une modification de la base législative nationale, mais les premiers départs de la fédération se dessinent déjà.

2.2.8 Projet et association Infosearch (IFS): introduction

Après un départ très rapide, les travaux concernant le projet Infosearch ont stagné en 2017. Les cantons romands ont été occupés par la planification des infrastructures cantonales, et l'examen de la situation avec le préposé à la protection des données a retardé la mise en service dans le canton de Zurich. Les deux défis ont pu être relevés seulement après une année, de sorte que le déploiement a commencé à prendre de l'ampleur début 2018 seulement. De plus amples informations sont disponibles dans le rapport annuel de l'association.

2.2.9 Projet d'harmonisation des tableaux de codes (HTC): clôture du projet et exploitation

La synchronisation des codes ARMADA a été réalisée auprès de la gestion centralisée des codes en tant que dernier lot provisoire. Après examen de la faisabilité, l'harmonisation des codes d'infractions VOSTRA-RIPOL se poursuit dans le cadre du projet NewVostra (OFJ). Après cinq années d'activités, le projet HTC a ainsi pu être bouclé officiellement durant l'automne 2017. Les Corps de police disposent maintenant de près de 100 tableaux de codes harmonisés avec perception centralisée, dont plus de 80% par service web. La maintenance et l'exploitation ultérieures de ces tableaux est garantie par le responsable du service de coordination «Codes harmonisés» auprès de fedpol, avec l'appui de l'organe consultatif «Codes harmonisés». Les ressources non utilisées du projet HTC (renoncement partiel à un téléchargement des codes centralisé) ont été affectés fin 2017 au programme HIP pour d'autres projets de base HIP conformément à la décision de la CCDJP. Suite à la décision de réaliser HIP-IAM, les ressources ont pu être affectées à un projet fondamental du programme HIP.

2.2.10 Projet Secure Police Mail (SPMail) – secEMAIL: introduction

L'année 2017 a entièrement été placée sous le signe du déploiement de secEMAIL, une solution sûre en matière de communication par e-mail. Après une brève phase-pilote en début d'année, d'autres cantons

ont progressivement rejoint le gateway commun. La phase de déploiement dure nettement plus longtemps que prévu initialement, car des dépendances internes (par ex. mise à jour Outlook) doivent sans cesse être prises en compte au sein des futures organisations utilisatrices. L'objectif annuel visé d'une couverture nationale complète n'a pas été pleinement atteint en fin d'année. La clôture officielle du projet est donc reportée à 2018. Afin d'éviter la création d'une nouvelle association, l'exploitation sera remise à partir de 2018 à l'association HIP-Applications.

2.2.11 Association application Prévention des cambriolages (app EP): introduction

L'application EP a elle aussi été placée sous le signe du déploiement en 2017 après réception fructueuse. Les deux Corps zurichois utilisent en mode productif l'app EP depuis début 2017. La question de l'intégration des applications mobiles dans le MDM cantonal a retardé l'introduction dans certains cantons précurseurs. D'autre part, les premiers followers se sont ralliés en 2017 déjà. Un premier release a eu lieu à l'automne afin de procéder aux principales corrections suite aux premières expériences réalisées en matière d'exploitation. Le Bureau IP a mis à profit les expériences de l'introduction de l'app EP afin de clarifier les processus opérationnels et d'esquisser un modèle standard. L'app EP est une application avantageuse et intuitive permettant de numériser et de professionnaliser le conseil à la population pour prévenir les cambriolages. De plus amples informations - notamment aussi en matière financière - figurent dans le rapport annuel de l'association.

2.2.12 Projet Consultation en ligne des registres d'armes (association HIP-CLRA): première année d'exploitation

Après la mise en service de CLRA à l'automne 2016, les travaux ont porté majoritairement, au cours du premier semestre 2017, sur une fourniture complète et qualitativement fiable des données par les Corps. Diverses erreurs techniques ont ainsi dû être résolues chez certains fournisseurs de données. Il s'agissait aussi de mettre en place les futures structures et processus opérationnels. Un terme officiel au projet a été donné lors de l'assemblée de printemps de la CCDJP, peu avant la première réunion plénière des utilisateurs. En cours d'année, l'exploitation n'a cessé de se stabiliser et a atteint un niveau d'utilisation élevé grâce à la consultation automatisée. Pour saisir les expériences et la satisfaction des utilisateurs dans les Corps, une enquête sur l'exploitation de CLRA a été réalisée en fin d'année. Les résultats seront pris en compte pour le développement ultérieur de CLRA. Des informations complémentaires, en particulier sur les finances, se trouvent dans le rapport annuel de l'association CLRA.

2.2.13 Association HIP Suisse ePolice (association HIP-SeP): exploitation et préparation du remplacement

La plateforme Internet Suisse ePolice est exploitée depuis fin 2013. Elle dépend d'une association juridiquement indépendante. L'association HIP Suisse ePolice a décidé de procéder à un nouvel appel d'offres pour le produit et l'exploitation de la plateforme SeP. Le remplacement de la première application HIP approche. Outre une réduction des frais d'exploitation, une amélioration qualitative des nouvelles fonctions et une modernisation de l'opérabilité sont visés. Au cours du premier semestre 2017, le cahier des charges correspondant a été rédigé en tenant compte d'un examen en matière d'innovation. L'appel d'offres «Suisse ePolice Mise en soumission de la plateforme» a été publié le 30 août 2017 sur simap.ch. La plateforme Suisse ePolice est de plus en plus utilisée: au cours du premier semestre 2017, les dénonciations enregistrées par la plateforme Suisse ePolice ont augmenté de 50% par rapport à l'année précédente. Les dénonciations pour vols de vélos, dommages matériels et vols d'appareils électroniques en particulier ont augmenté. Pour économiser les ressources, l'assemblée générale a décidé d'intégrer l'association HIP SeP à l'association HIP Applications. La fusion sera effective à partir d'avril 2018. La condition à la fusion est l'acceptation du contrat de fusion par les membres des deux associations. Informations complémentaires, en particulier sur les finances, dans le rapport annuel de l'association HIP-SeP.

2.2.14 Association HIP Applications: exploitation de l'app SOE et de l'app IMP

L'association HIP Applications a procédé en 2017 à une révision de ses statuts afin de pouvoir gérer à l'avenir plusieurs applications et officialiser le changement de nom de l'association App SOE en association HIP Applications.

L'exploitation de la plus ancienne application HIP «Unités spéciales» (app SOE) a été garantie conformément à l'accord en cours d'année, à l'exception d'une brève limitation en janvier à l'occasion du WEF 2017. Cette limitation est due au nombre très élevé d'utilisateurs au cours d'un seul engagement. L'utilisation de l'app SOE par les unités spéciales est restée plus ou moins stable au long de l'année, des pics étant enregistrés lors de grandes manifestations. D'autres améliorations et extensions des fonctions ont été réalisées sur la base de demandes correspondantes, et ont été déployées au printemps et à l'automne

2017. Une mise à niveau vers la dernière version d'iOS et une mise à jour du matériel cartographique ont aussi été réalisées. En 2018, il est prévu d'introduire un «dossier de cas» afin d'étendre les fonctionnalités.

L'app IMP est maintenant en service elle aussi depuis plus d'une année. Selon la statistique des notifications, les Corps utilisent l'app IMP de manière différente. Les notifications reçues en cours d'année indiquent que l'administration des utilisateurs et l'inscription au système dus aux impératifs de sécurité rendent son utilisation moins attrayante. La solution IAM envisagée par HIP/TPI est également prévue pour l'administration future des utilisateurs de l'app IMP et devrait donc simplifier la donne pour les utilisateurs. En outre, les utilisateurs ont formulé des propositions d'amélioration en cours d'année. Pour financer ces développements, les membres concernés ont approuvé des contributions d'investissement annuelles, de sorte que les premières propositions de modification pourront être mises en œuvre en 2018 déjà. Elles seront présentées à la prochaine assemblée des membres pour approbation. Dans le courant de l'année 2017, d'autres Corps concernés ont en outre été activés, et le déploiement a pu être terminé à la fin de l'année. Il est également satisfaisant de constater que dans l'intervalle, les cantons de Neuchâtel et du Jura ainsi que la dét spéc PM ont décidé d'utiliser eux aussi cette app. Informations complémentaires, en particulier sur les finances, dans le rapport annuel de l'association HIP-Applications.

2.2.15 Groupe spécialisé eCH0051

Le bureau Informatique policière a été interpellé pour savoir si HIP prenait en charge la direction administrative du groupe spécialisé eCH0051. La demande a été examinée par les organes TPI/HIP et le rattachement au bureau salué par toutes les parties. Martin Page, RD Projets et déjà membre de ce groupe spécialisé, a accepté cette tâche. Ancien chargé de projet HTC et chef de projet suppléant HIJP-HIP Traitement des dossiers, un transfert de connaissances optimal peut ainsi être assuré. Le CSI DFJP, également représenté au sein du groupe spécialisé, reste chargé de la mise en œuvre technique. La composition du groupe spécialisé a alors elle aussi été revue et complétée par de nouveaux représentants. Le groupe spécialisé bénéficie désormais d'un soutien plus vaste auprès des milieux industriels, des cantons et des autorités fédérales. En septembre 2017, la version 2.5 eCH0051 a été approuvée par le comité d'experts. Les extensions désirées par POLIS, RIPOL et l'OFS pour la statistique policière de la criminalité (SPC) ont été intégrées. Les exigences tirées des projets HIJP-HIP Traitement des dossiers, OFJ newVostra et fedpol-eST devront elles aussi être concrétisées en 2018. Toute adaptation du standard requiert en général une rétrocompatibilité, l'exploitation en parallèle des anciennes et des nouvelles versions doit être prévisible.

2.3 Mandat OFPP

Depuis l'été 2015, le programme HIP a entamé une collaboration étroite avec l'OFPP. Les futurs projets d'envergure nécessitent une coordination précise entre les cantons et l'OFPP. Grâce au mandat de prestation financé par l'OFPP, le Bureau IP peut s'acquitter de manière optimale de la tâche d'une plateforme d'information pour ces sujets également.

2.3.1 Rapport sur l'avenir des systèmes de télécommunications

Au cours du premier semestre 2017, les cantons ont abordé, lors de l'élaboration d'un «papier de base» sur le réseau sécurisé de données (RSD), le système d'accès aux données Polydata et le remplacement de Vulpus dans le domaine des compétences et du financement. Ce document révisé a constitué la base de l'analyse sur les systèmes d'alarme et de télécommunication pour la protection de la population ainsi que pour la révision de la loi sur la protection de la population et de la protection civile (LPCCi). Le papier de base a été abordé et approuvé le 3 juillet 2017 entre le chef du DDPS et les présidents de la CCDJP et du CR MZF. L'analyse révisée sera remise avec la demande de révision de la LPCCi au chef du DDPS, avec des requêtes, début octobre 2017. Lors de sa séance du 1^{er} décembre 2017, le Conseil fédéral a pris connaissance de l'analyse de l'avenir des systèmes d'alarme et de télécommunication pour la protection de la population et a décidé de la manière de procéder pour le développement des systèmes requis. Les priorités ont alors aussi été définies pour les activités. Le DDPS a été mandaté en première priorité par le Conseil fédéral notamment pour remettre un message pour la mise à disposition du crédit d'engagement requis pour un réseau sécurisé de données (RSD) avec le système d'accès aux données Polydata et le remplacement du système Vulpus et de le présenter au Conseil fédéral d'ici fin 2018, conjointement avec le message sur la révision de la loi sur la protection de la population et sur la protection civile. A cet égard, les autres services fédéraux concernés doivent être impliqués. L'extension de l'infrastructure de communication sans fil à large bande existante ainsi que le suivi coordonné de la situation sont également de première priorité.

2.3.2 Polycom / WEP2030

L'organisation de projet a été restructurée en 2017 et l'équipe de projet au sein de l'OFPP, complétée. De même, la participation des polices cantonales au comité de projet a été officialisée. L'information sur le projet WEP2030 a été donnée à l'occasion d'un Tour de Suisse de plusieurs mois dans tous les cantons. Ils ont été informés du scénario de migration, de la planification globale et des responsabilités dans le projet WEP 2030. Simultanément, la première enquête sur le moment possible de la migration de chaque canton a été effectuée. Le directeur de l'OFPP a présenté la planification globale correspondante à la CCDJP lors de son assemblée d'automne 2017.

2.3.3 Communication haut débit sans fil (CSFLB)

Le GT CSFLB (groupe de travail sur la communication sans fil à large bande) a constaté qu'il est nécessaire de disposer de fréquences propres pour couvrir de façon optimale les besoins des AOSS. Au cours des discussions ultérieures, la question fut de déterminer si les exigences de l'AOSS pouvaient être satisfaites par les exigences liées à la concession et/ou par la loi sur les télécommunications (LTC).

Les membres de la Commission télématique AOSS ont finalement décidé, lors de la 49^e réunion du 6 juillet 2017, que les besoins des AOSS devaient être satisfaits par rapport aux conditions pour l'exploitant commercial du réseau de téléphone mobile. Ils ont mandaté un groupe de travail ad-hoc chargé de la formulation des conditions appropriées, qui ont été validées en septembre 2017. Le 31 mai 2017, l'OFCOM a lancé une consultation sur l'attribution des fréquences de téléphonie mobile 700 MHz qui seront dégagées avec le 31 juillet 2017 comme dernier délai pour le dépôt d'une demande. Afin de donner un élan supplémentaire à la décision procédurale de la ComTM AOSS, un modèle de prise de position a été rédigé par TPI, en accord avec la CSSP et l'IAS. Malgré les vacances d'été, de nombreux cantons ont donné suite à la demande de TPI, CSSP et IAS et ont remis leur position à l'OFCOM. Une approbation de l'OFCOM, selon laquelle les fréquences 2,3 MHz pouvaient en principe être accordées à l'AOSS a constitué une première victoire partielle. La réglementation concernant l'attribution précise des concessions ainsi que la suite possible en lien avec l'utilisation de ces fréquences doivent encore être examinées. Comme précédemment, il faut cependant défendre les besoins des AOSS, que ce soit en réalisant les charges légales ou en excluant d'autres fréquences de la mise aux enchères 2018 et en les réservant aux AOSS. Les jalons correspondants seront posés en 2018.

Conformément à la décision du Conseil fédéral du 1^{er} décembre 2017, le DDPS est chargé, conjointement avec le DFF (Cgfr) et les cantons intéressés, de procéder à de nouveaux examens conceptuels et techniques pour un éventuel projet-pilote concernant la communication sans fil à large bande et de présenter au Conseil fédéral, au cours du premier trimestre 2019, un document de travail correspondant. Le 7 décembre 2017, la ComTM AOSS a discuté de la question et pris les décisions suivantes: le projet est désormais mené sous le nom de Communication Mobile Sécurisée (MSK) et un «groupe de travail Utilisateurs MSK» sera mis sur pied en 2018. La désignation actuelle CSFLB cédera donc la place dès 2018 à la désignation MSK.

2.3.4 App Alertswiss

Le projet «Développement d'Alertswiss» était en phase de réalisation en 2017. Les versions bêta du système Polyalert, de l'app Alertswiss et du site web Alertswiss, dont le développement est plus avancé, ont été réceptionnées. Lors de la conférence sur la protection de la population 2017, les versions bêta des systèmes développés ont été présentées. Les autorités de dix cantons, la centrale nationale d'alarme et des représentants d'organisations de personnes handicapées ont testé en détail, au cours d'une phase-pilote, la prochaine génération des plateformes Polyalert, l'app Alertswiss et le site Internet Alertswiss. Les systèmes seront améliorés sur la base des résultats ainsi obtenus. Les superutilisateurs cantonaux seront ensuite formés et le déploiement technique (mise à jour logicielle) pourra avoir lieu. Alertswiss 2.0 sera lancé publiquement à l'échelon national au cours du troisième trimestre 2018.

2.3.5 Suivi coordonné de la situation

Outre un atelier avec des délégués cantonaux, des ateliers avec des représentants de l'état-major fédéral ABCN et des exploitants d'infrastructures critiques ont eu lieu pour la première fois en 2017. De plus, les milieux industriels ont également été intégrés, et ils ont évalué l'approche de solution technique élaborée par un «Request for information» en matière de faisabilité, risques, variantes et coûts. Les dix entreprises qui ont répondu ont toutes affirmé que la solution proposée était réalisable et très profitable du point de vue de la technique, de l'exploitation et de l'organisation. Sur la base du rapport sur l'avenir des systèmes de télécommunication liés à la protection civile, dans lequel il apparaît qu'une majorité de 18 cantons considèrent que le suivi coordonné de la situation dans toute la Suisse est de première priorité et que plusieurs services fédéraux ainsi que des exploitants renommés d'infrastructures critiques sont intéressés, le Conseil fédéral a chargé le DDPS, en date du 1^{er} décembre 2017, ainsi que les services fédéraux

et les cantons, d'effectuer de nouveaux examens conceptuels et techniques et de remettre d'ici fin 2018 un document de travail au Conseil fédéral. A cette occasion, le profil de produit doit être précisé et défini en 2018, de même que l'élaboration du modèle de données technique, entamée. La constitution d'un prototype a aussi été entamée et des réflexions sur le Change Management, engagées.

2.4 Autres programmes informatiques importants

2.4.1 Harmonisation de l'informatique dans la justice pénale (HIJP) Projet commun traitement des processus (HIJP / HIP-TP)

La convention administrative Harmonisation de l'informatique dans la justice pénale (HIJP) a été finalement signée par tous les cantons en 2017. L'organisation de projet a donc été remaniée pour un «passage de témoin» aux représentants définitifs des cantons. Le recrutement des deux premiers responsables de projet pour l'introduction du dossier judiciaire électronique a pu être réalisé avant la fin de l'année.

Début 2017 déjà, la collaboration entre le programme HIJP et le programme HIP a été réglée par le biais d'une brève gouvernance temporaire. Une mise à jour est prévue après la réorganisation de TPI-HIP-PPS. Il y aura à l'avenir trois catégories de projets: propres projets, projets d'intérêt commun et projets communs. Selon le type de projet, la collaboration entre les deux programmes peut être intensive ou très vague. Fin 2017, la future collaboration administrative a en outre été réglée par une convention, car HIJP utilise certaines infrastructures avec TPI et la comptabilité est effectuée par la comptable TPI/HIP. Les deux organisations bénéficient ainsi des effets de synergie.

Le premier *projet commun* dans le cadre du programme HIP, le projet traitement des dossiers, a débuté en janvier 2017. Conformément à la décision de la CCDJP, le responsable de département HIP, Martin Page, officie depuis 2017 comme responsable de projet suppléant avec un degré d'occupation de 30% à 50% pour ce projet. Le comité de projet également est composé de représentants de la police et des ministères publics. Dans un premier temps, le projet HIJP/HIP se concentre sur la standardisation de l'échange de données; le traitement des dossiers au sein des organisations individuelles ne fait pas partie du mandat. Les valeurs empiriques déjà disponibles sur les interfaces d'échange électronique de données (police - ministères publics) seront prises en considération. L'approfondissement du concept, les définitions basées sur les «use cases» et la spécification détaillée des thèmes pour la norme eCH-0051, version v2.6, au format XML ont été entamés. La collaboration des responsables internes des projets HIJP/HIP ont continué avec succès et les apports des cantons ont été constructifs et engagés: les projets-pilotes sont prévus en 2018 dans différents cantons. La décision de la CCDJP a permis d'octroyer un financement autonome au projet HIJP/HIP Traitement des dossiers et celui-ci ne dépend pas des ressources du programme HIP.

2.4.2 Programme Surveillance des télécommunications (ST)

Le programme ST du CSI DFJP avance. Le comité ST de l'Association des chefs de police judiciaire suisses (ACPJS) se chargera à l'avenir de la coordination interne et de la gestion de l'information en lien avec le programme ST. A l'occasion de la consultation sur l'ordonnance OSCPT, il a également remis son avis à la CCPCS. Le 4 mai 2017, celle-ci a été envoyée aux membres de la CCPCS en vue d'aider les gouvernements des cantons à se forger une opinion. L'accent a surtout été mis sur l'éventuelle révision du règlement sur les émoluments, qui entraînerait une hausse massive des coûts et, de ce fait, est l'objet de la part du Ministère public de la Confédération, des ministères publics et des polices cantonales de critiques exprimées dans un document de position commun.

Les 1^{er} avril et 22 mai 2017, un certain nombre de mandats fondamentaux pour le projet 4 ont reçu le feu vert:

- TIC-ProgST-P4-EST: étape I d'un nouveau système d'enquête qui devrait être partagé par les cantons et qui remplacera Janus.
- TIC-ProgST-P4-GovWare: système permettant d'intercepter et d'évacuer des données de communication sous forme non cryptée.

Début 2017, le recrutement pour les deux postes (coordinateur / architecte TIC) financés par les cantons a pu être réalisé. Albano Bernasconi (coordinateur) et Emanuel Granges (architecte d'application) ont pris leur fonction à l'été 2017. Tous deux consacreront leurs activités principales à représenter les intérêts des cantons – notamment ceux des autorités d'enquête – dans le cadre des différents projets ST. Si les deux fonctions ne peuvent pas remplacer les connaissances techniques des représentants de milice des cantons, ils peuvent au moins les décharger au niveau administratif et de technique de travail et garantir la coordination intercantonale. Afin de garantir la mise en réseau rapide et efficace avec les représentants cantonaux de la milice dans les projets, les programmes ST-HIJP et HIP ont organisé une réunion avec les responsables de projet ST, des représentants de la milice, dans des projets le 7 juillet 2017.

Suite à l'entrée en fonction des deux collaborateurs du domaine ST financés par les cantons, le Bureau IP s'est majoritairement retiré des activités liées au programme ST. Il a toutefois été proposé aux deux

nouveaux collaborateurs de pouvoir accéder aux plateformes et contacts de TPI et HIP. Le groupe de projets 4 resp. le projet TIC-ProgST-P4-EST, qui prévoit notamment le remplacement de Janus, reste d'une importance centrale. Les données de la surveillance des télécommunications ne concernent toutefois qu'une partie de l'ensemble lié à l'application Janus, raison pour laquelle des activités de coopération plus avancées sont requises également hors du programme ST.

2.4.3 Programme de remplacement de la plate-forme Système e-documents (ESYSP)

Le programme de renouvellement des plateformes systèmes pour la saisie des données biométriques ne concerne que quelques Corps de police cantonaux, notamment les cantons disposant d'une infrastructure aéroportuaire ou ceux qui ont une compétence de police pour le bureau des passeports. La communication s'est aussi focalisée sur les offices des migrations cantonaux. L'établissement de rapport dans le domaine policier a été ciblé et a porté majoritairement sur les informations dans l'intranet. Fin 2017, le programme a informé notamment sur les compétences et le financement de l'élimination des anciennes stations de saisie des données biométriques et des périphériques.

2.5 Portefeuille TIC

2.5.1 Passage au «tout IP»

Au cours du 1^{er} trimestre 2017, des discussions intensives ont eu lieu entre TPI (avec consultation de IAS et CSSP) et Swisscom et ont débouché sur des recommandations pour l'intégration des centrales de direction opérationnelle par Swisscom, qui ont été remises aux services concernés. La mise en œuvre incombe depuis aux cantons, respectivement aux services de réception des appels d'urgence. A la fin 2017, la mise en service n'avait encore été réalisée à 100% dans aucun canton, ce qui devrait être fait au premier semestre 2018. Les derniers changements devraient se produire jusqu'en 2019. Le GT Com va suivre à titre d'observateur l'avancement des travaux.

2.5.2 Mise hors service de Cryptofax

Le passage à la solution «all IP» par Swisscom empêchera l'utilisation de Cryptofax. Un sondage réalisé auprès des cantons a indiqué qu'il y a lieu de renoncer à l'achat d'une solution de substitution, car d'autres canaux sont à disposition et un remplacement de Cryptofax entraînerait des coûts disproportionnés. Au cours des clarifications à ce propos déjà, le DDPS a signalé être disposé à récupérer les appareils pour un recyclage conforme et à enregistrer les appareils existants et détruits. Un certain nombre de Corps ont utilisé cette offre en 2017 et leurs appareils sont d'ores et déjà hors d'usage. Aucun nouveau code de cryptage n'a donc été envoyé en 2017.

2.5.3 Routage par défaut des appels d'urgence

Suite à des dérangements, la question du routage par défaut a été soumise fin 2016 à TPI. Au cours de plusieurs séances ad hoc, l'OFCOM a été prié de régler officiellement le problème. Le 31 mai 2017, un courrier correspondant a été adressé au président de la CCPCS. Par la suite, la suite de la procédure a été discutée avec les services concernés par la réception des appels d'urgence (BE, ZH, SRZ) et les organisations partenaires concernées. En collaboration avec CSSP et IAS, des mesures ont définies pour limiter le nombre de «cas de routage par défaut» au strict minimum. Ces mesures à réaliser du point de vue des services d'intervention d'urgence ont été communiquées à l'OFCOM par courrier du président de la CCPCS du 13 décembre 2017. La mise en œuvre des mesures avec l'OFCOM devrait se dérouler en 2018.

2.5.4 Services de localisation / serveurs de localisation

Au printemps 2017, la police cantonale des Grisons a présenté à la direction du programme HIP et TIC une proposition de projet sur la question des services de localisation. La discussion qui a suivi a permis de constater qu'actuellement, différents Corps ont abordé cette thématique de la localisation et travaillent sur différents projets liés au transfert des données de localisation. Un résumé des diverses activités a été rédigé et une étude, réalisée dans le cadre de l'app SOE afin de procéder à un état des lieux de l'évaluation de serveurs de localisation en matière d'observation et pour formuler des recommandations sur les étapes suivantes. Bon nombre de Corps utilisent le serveur de localisation de fedpol, qui est appelé à être renouvelé prochainement. Compte tenu de la première ERFA (échange d'expérience) en octobre, il a finalement été décidé en ce qui concerne le projet Services de localisation de la POCA GR de ne pas le mettre en œuvre à l'échelon national. Toutefois, un groupe de travail doit encore traiter les travaux et expériences de la POCA GR.

2.5.5 Extension de l'index SuissePol par un service web

Dans son courrier du 16 janvier 2017, le Cdt Zuber, de la Police cantonale de Soleure, a souligné la

nécessité d'instaurer un service web permettant la consultation via MACS de l'index SuissePol. Fedpol a demandé que la question des structures TPI/HIP soit clarifiée – demande largement relayée par les organes, et tout particulièrement par le Cgfr. Les études réalisées ensemble avec fedpol ont débouché sur un résultat positif: fondamentalement, rien ne s'oppose à une extension du cercle des utilisateurs et au déploiement d'un service web. Dans le cadre des discussions, différentes réflexions ont été émises quant à la qualité de la fourniture des données et donc à l'utilité de ces informations. Avant de lancer la réalisation du service web, la situation de départ sera clarifiée à l'aide d'une étude préliminaire. Les résultats de l'étude préalable devraient être intégrés avec les offres définitives dans une demande de projet à la CCPCS au cours du premier trimestre 2018.

2.5.6 Redesign AFV

Le système AFV est déjà opérationnel avec succès depuis plusieurs années. Le groupe de travail Redesign AFV a discuté au printemps 2017 du remplacement de l'infrastructure actuelle en tenant compte des futurs besoins de développement. La question d'un remplacement dans le cadre d'un projet HIP se pose. La direction de programme HIP & TIC a donc mandaté l'élaboration d'un mandat de lancement de projet contenant diverses variantes de procédure. L'organisation de projet prévue comprend notamment aussi un groupe spécialisé Droit, chargé de clarifier les principales questions juridiques. La demande correspondante devrait être traitée en février 2018 par les organes HIP/TPI.

2.5.7 Conduite mobile des engagements (CME)

Durant l'été 2017, la POCA Berne a contacté les organes TPI pour proposer un projet. La «Conduite mobile des engagements (CME)» doit constituer un nouvel outil de soutien pour une conduite et une maîtrise mobiles des interventions et basées sur les rôles (interventions individuelles, associations). L'objectif est de parvenir à une solution offrant une intégration maximale de fonctionnalités en évitant autant que possible les changements d'applications et ruptures de la chaîne de médias en ce qui concerne les applications existantes. Un sondage a été effectué auprès des Corps fin 2017 pour déterminer leur intérêt.

2.5.8 Projet Gestion du service d'appels d'urgence

Le projet de gestion des services d'appels d'urgence, qui a été mandaté en urgence par la CCPCS durant l'été 2016, se concentre sur trois mesures de la stratégie en matière d'appels d'urgence également approuvée en 2016: réalisation d'une interface app standardisée / élaboration de propositions de solutions pour eCall112 / constitution d'un organe spécialisé Appels d'urgence.

En 2017, un papier conceptuel a été rédigé et un premier cahier des charges pour l'interface de l'app a été élaboré. Il a provisoirement été renoncé à un appel d'offres afin de traiter en priorité la question eCall112. Les premières bases ont aussi été élaborées en 2017 pour l'organe Appels d'urgence et présentées aux membres de la CCPCS. La priorité de la constitution de cet organe a également été redéfinie provisoirement.

La réalisation d'une solution pour les appels d'urgence eCall112 bénéficie d'une attention soutenue. Ce cahier des charges est disponible dans une forme approuvée par le comité de projet. Le comité de projet s'est prononcé à l'unanimité en faveur d'une infrastructure centrale et nationale, mais a dû faire face à un certain nombre d'obstacles d'ordre technique et réglementaire. Une offre mise à jour de Swisscom a été remise à l'automne 2017 et d'intenses négociations sont menées avec l'OFCOM. Fin octobre, à l'occasion de la RT III de la CCPCS, la direction de projet et le président du comité de projet, Jürg Coray, ont présenté les premiers résultats intermédiaires. Le 18 décembre 2017, un nouveau courrier a été adressé aux membres de la CCPCS. Parallèlement, un certain nombre de Corps ont entamé les préparatifs pour une réception décentralisée des appels eCall112. Des tests intensifs ont notamment été réalisés avec un simulateur eCall par la POCA ZH, de sorte que de premières expériences ont pu être réalisées avec cette solution également. L'affaire sera traitée lors de la deuxième séance du comité de la CCPCS du 27 février 2018, et une décision qui devra être respectée sera prise lors de la réunion de travail de la CCPCS du 20 mars 2018.

3 Rapport d'activité Bureau Technique policière 2017

3.1 Introduction

L'année a été marquée par les deux changements à la direction du programme et à la direction du Bureau TP. En outre, les ressources personnelles ont été fortement sollicitées jusqu'en été suite au départ de la comptable et de l'assistante au printemps. Le présent chapitre fournit des informations sur les principaux sujets qui ont été traités en 2017 par l'organe Direction du programme (DP) Technique policière (TP). D'autres sujets importants sont abordés au ch. 3.9. Il est en outre renvoyé au bulletin d'information TPI, qui fournit quatre fois par année des informations sur les activités et l'avancement actuel des travaux de

TPI.

3.2 Fiche d'information MECBT

Une fiche d'information des recommandations du groupe de travail Moyens d'engagement couverture de base contre le terrorisme (GT MECBT) a été rédigée en début d'année en D, F et I pour usage interne à la police.

3.3 Système de lanceurs 40mm

La Technique policière a constitué un nouveau groupe de travail et les critères de sécurité ont été à nouveau contrôlés et évalués. De plus, des tests de tir avec la nouvelle munition 40 mm ont eu lieu en juin 2017 et ont été intégrés aux nouvelles recommandations, qui ont fait l'objet d'un rapport intermédiaire.

3.4 Grenades explosives 40mm

L'affaire a été envoyée par la CCPCS au groupe de travail Doctrine et à TP pour traitement. Les grenades explosives sont envisagées comme moyen d'engagement supplémentaire pour les Corps de police suisses. Une décision est attendue en 2018.

3.5 Exploitation AFV

Le système AFV est déjà opérationnel avec succès depuis plusieurs années. Lors de la séance du groupe d'utilisateurs AFV le 16 mars 2017, il a été décidé de considérer un redesign des composants AFV et d'imaginer comment se présenterait un redesign AFV. Un projet a été lancé pour la mise en œuvre concrète, qui a été repris par le Bureau IP.

3.6 Blocage des véhicules

La Technique policière a analysé des crash-tests, normes et lignes directrices pour le blocage des véhicules et leur application, ainsi que les possibilités existantes et nouvelles pour bloquer des véhicules. Des indications à ce sujet ont été fournies dans une fiche d'information.

3.7 Nouvelle carte de police nationale

Le projet «Nouvelle carte de police nationale», qui a été donné en mandat par une nette majorité des Commandants en 2016, est suivi par la Technique policière. La nouvelle carte de police peut intégrer une puce à contact comme nouvel élément de sécurité (pour admin PKI de classe B [Pol-mail] + accès informatique/SSO). Les lacunes de sécurité des puces à contact ATOS V 5.3 actuelles ont pu être résorbées et leur durée de vie résiduelle, clarifiée.

3.8 Statistiques nationales sur les interventions avec des armes à feu et LPD

Les formulaires de rapport pour les interventions avec des armes à feu et LPD déterminantes en matière de sécurité ont été modifiés et publiés sur l'intranet en version 3.1, et un courrier concernant les modifications a été envoyé en mars aux personnes concernées.

3.9 Autres thèmes

Les affaires suivantes ont en outre été traitées par la direction de programme et le Bureau TP:

- Potentiels de mise en danger Pocket Shot, LifeCard et Bump Stock
- Procédure pour la commande de matériel à l'armée, à titre provisoire
- Commandes de munitions auprès de l'armée
- Définition des besoins des Corps de police pour les stocks de la munition TGW73 de l'armée.
- VERIFY – Méthode d'identification de l'incapacité de conduire
- Première acquisition et renouvellements des gilets pare-balles, protection auditive active, chaise d'entrave, scanner 3D, test rapide du CBD/chanvre industriel, etc.

4 Rapports financiers

4.1 Introduction

Sur la base des rapports de révision 2014 et 2015, un plan complet de mesures financières a été mis en œuvre en 2016. Les comptes 2017 représentent le deuxième exercice selon le nouveau règlement et le nouveau plan comptable, ce qui permet pour la première fois une comparaison selon la nouvelle systématique.

Au printemps 2017, peu avant la clôture du compte annuel 2016, le Bureau a été informé d'irrégularités dans la tenue des comptes de TPI et HIP. Une plainte pénale a par conséquent été déposée contre

l'ancienne comptable. Le traitement de ce cas a entraîné une analyse des processus et instruments financiers, et d'autres étapes de contrôle ont été définis, notamment en ce qui concerne l'e-banking.

Les nouveaux processus et la transparence ainsi instaurée sont depuis lors une réalité et ont fait leurs preuves. La révision 2017 de toutes les factures a pu être terminée le 5 février 2018 déjà malgré le fait que tant le responsable de la révision et la comptable étaient nouveaux. Tous les rapports de révision étaient disponibles signés fin 2017.

4.2 Programme HIP

Le programme HIP a bouclé l'exercice sur un résultat annuel positif de CHF 53 815.63; s'y ajoute un solde résiduel du projet HCT de CHF 177 717.15, qui conformément à la décision de la CCDJP a été reversé au programme HIP pour utilisation ultérieure. Au total, il en ressort un résultat annuel de CHF 231 532.78. Afin d'éviter une hausse disproportionnée des fonds propres, il a été proposé de financer par le programme HIP les coûts d'investissement initiaux de CHF 250 000 du nouveau HIP-IAM. L'assemblée d'automne de la CCDJP a approuvé cette proposition.

Le règlement de la succession du RD Télécommunication ayant été retardée de six mois, et les mandats de projet ayant été systématiquement imputés aux projets depuis 2017, les coûts de personnel ont été nettement inférieurs au budget. Le surcroît de travail est dû à cet égard au traitement du cas d'escroquerie. Les charges des organes ont eux aussi été légèrement supérieurs au budget, car le CP HIP a donné en mandat, outre l'état des lieux stratégique, un benchmarking européen non prévu à l'origine au budget. Le résultat annuel positif attendu bénéficie en outre à diverses activités de projet qui ont pu être financées par le budget du programme.

BILAN	2017	2016
	CHF	CHF
ACTIFS		
Total Avoirs bancaires	1 163 599.90	1 045 392.15
Total Débiteurs	115 945.45	438 662.20
Créances MK	88 578.55	88 578.55
Réévaluation MK	-88 577.55	-88 577.55
Total Actifs transitoires	15 752.01	10 475.70
Régularisation transitoire des investissements	62 122.46	0.00
Financements préalables de projets	15 000.00	0.00
Compte courant	0.00	8 482.25
Actifs courants	1 372 420.82	1 503 013.30
TOTAL DES ACTIFS	1 372 420.82	1 503 013.30
PASSIFS		
Total Créanciers	411 601.70	231 838.75
Passifs transitoires	7 202.70	0.00
Régularisation transitoire des investissements	267 633.65	197 012.95
Régularisation transitoire de l'exploitation	44 678.54	458 152.65
Régularisation transitoire des avoirs des Corps	0.00	31 237.50
Capitaux étrangers à court terme	731 116.59	918 241.85
Provisions HCT	75 000.00	0.00
Capital tiers à long terme	75 000.00	0.00
Capital Année précédente	584 771.45	407 356.80
Financement de projet à charge de la réserve du programme (IAM)	-250 000.00	0.00
Résultat annuel	231 532.78	177 414.65
Capital propre	566 304.23	584 771.45
TOTAL DES PASSIFS	1 372 420.82	1 503 013.30

COMPTE DE RÉSULTAT	2017	2016
	CHF	CHF
Contributions de base HIP Confédération et cantons	720 000.00	720 000.00
Produits Mandat OFPP	310 625.55	300 118.65
Total des produits du programme HIP	1 030 625.55	1 020 118.65
Total Charges de personnel	-804 846.94	-632 027.00
Total Refacturation interne des charges de personnel	169 901.40	54 115.00
Total Charges de personnel Programme HIP	-634 945.54	-577 912.00
Total Loyer	-16 360.60	-20 064.00
Total Infrastructure Informatique	-9 778.15	-11 291.85
Traductions pour l'ensemble du programme	-4 496.65	-11 526.65
Révision	-9 300.00	-11 400.00
Honoraires de conseil du Bureau	-30 225.30	-11 210.05
Petites prestations de service pour le Bureau	-12 310.55	-27 023.75
Autres charges d'exploitation	-1 081.13	-316.25
Total Charges de bureau et d'administration Programme HIP	-83 552.38	-92 832.55
Financements de projets	-131 753.20	-90 000.00
Taxes de réservation de domaine / site web	-11 703.45	-3 198.25
Traductions pour les projets	-4 614.45	-50.05
Total Charges affectées aux produits / projets Programme HIP	-148 071.10	-93 248.30
CP HIP: expertises / conseil stratégique (suivi du programme)	-30 000.00	-19 595.50
CP HIP: conseils juridiques	-6 881.75	-22 532.60
CP HIP: autres prestations de conseil (controlling strat.)	-54 190.45	-15 000.00
Organes Traductions	-9 140.95	-10 245.10
Organes: frais	-10 027.75	-7 678.45
Total Charges des organes	-110 240.90	-75 051.65
Total Charges générales Programme HIP	-976 809.92	-839 044.50
Total Ajustement financier et splitting 2016	0.00	-234.15
Charges extraordinaires MK	0.00	-3 425.35
Total Charges et produits Programme HIP	53 815.63	177 414.65

Portefeuille de projets	CHF	CHF
Dissolution Régularisation Année précédente Projet HTC	305 755.85	240 558.45
Produits Projet HTC	0.00	120 000.00
Charges Projet HTC	-53 038.70	-54 802.60
Régularisation Projet HTC	-75 000.00	-305 755.85
Total Charges et produits Projet HTC	177 717.15	0.00
Dissolution Régularisation Projet SPMail	55 344.10	0.00
Produits Projet SPMail	263 993.15	238 230.20
Charges Projet SPMail	-287 957.41	-182 886.10
Régularisation Projet SPMail	-31 379.84	-55 344.10
Total Charges et produits Projet SPMail	0.00	0.00
Dissolution Régularisation Année précédente Projet NOW	42.45	26 729.25
Produits Projet NOW	80.00	0.00
Charges Projet NOW	-80.00	-26 686.80
Régularisation Projet NOW	-42.45	-42.45
Total Charges et produits Projet NOW	0.00	0.00
Dissolution Régularisation année précédente projet ICTA POL CH	8 505.25	0.00
Produits Projet ICTA Pol CH	50 000.00	40 000.00
Charges Projet ICTA POL CH	-54 035.10	-31 494.75
Régularisation Projet ICTA POL CH	-4 470.15	-8 505.25
Total Charges et produits Projet ICTA Pol CH	0.00	0.00
Dissolution Régularisation Année précédente Projet IAM	88 505.00	0.00
Produits Projet IAM	250 000.00	100 000.00
Charges Projet IAM	-75 383.95	-11 495.00
Régularisation Projet IAM	-263 121.05	-88 505.00
Total Charges et produits Projet IAM	0.00	0.00
Dissolution Régularisation année précédente Projet OnRad	0.00	0.00
Produits projet OnRad	250 000.00	0.00
Charges projet OnRad	-298 823.76	0.00
Régularisation projet OnRad	48 823.76	0.00
Total Charges et produits Projet OnRad	0.00	0.00
Résultat annuel programme HIP, y c. projets	231 532.78	177 414.65

Les applications HIP ci-après ne sont pas comprises dans cette énumération: Infosearch, app EP, CLRA, Suisse ePolice, app IMP et app SOE. Leurs comptes sont établis à l'occasion des rapports annuels des associations.

4.3 Bureau Informatique policière (IP)

Une clé de répartition des coûts a été instaurée en 2016 entre le programme HIP et le bureau TIC dans le cadre du règlement financier; elle est actualisée chaque année en fonction des dernières valeurs empiriques. En 2017, une indemnisation de milice a pour la première fois été versée au président des directions de programme à hauteur de CHF 40 000.

Le Bureau Informatique policière – part TIC – a terminé l'exercice sur un résultat positif de CHF 18'398.45. Le résultat est légèrement inférieur à ce qui a été inscrit au budget, car l'audit externe des Bureaux n'était pas inscrit au budget à l'origine. Sinon, il n'y a pas de variations notables du budget.

BILAN	2017	2016
	CHF	CHF
ACTIFS		
Total Avoirs bancaires	255 218.10	264 878.50
Total Débiteurs	7 793.00	674.35
Autres créances à court terme	13 621.55	0.00
Actifs transitoires	2 265.15	139.90
Régularisation transitoire Gestion du service d'appels d'urgence	5 693.85	0.00
Régularisation transitoire Alarme enlèvement enfants	0.00	605.45
Régularisation transitoire des financements préalables de projets	0.00	0.00
Actifs courants	284 591.65	266 298.20
TOTAL DES ACTIFS	284 591.65	266 298.20
PASSIFS		
Total Créanciers	43 962.90	59 851.40
Compte courant	0.00	204.35
Prêts du programme HIP	15 000.00	0.00
Passifs transitoires	3 214.20	0.00
Régularisation transitoire IVC	39 382.30	36 237.35
Régularisation transitoire Gestion du service d'appels d'urgence	0.00	11 704.10
Régularisation transitoire Fonds affectés Organe PPS	5 661.15	5 661.15
Régularisation transitoire Alarme enlèvement enfants	2 334.80	0.00
Régularisation transitoire Vulpus	3 998.00	0.00
Capitaux étrangers à court terme	113 553.35	113 658.35
Capital Année précédente	152 639.85	89 550.35
Résultat annuel	18 398.45	63 089.50
Capital propre	171 038.30	152 639.85
TOTAL DES PASSIFS	284 591.65	266 298.20

COMPTE DE RÉSULTAT	2017 CHF	2016 CHF
Recettes part contribution de base de TP	230 000.00	140 000.00
Produits exceptionnels Intranet	0.00	58 007.65
Total Produits généraux du secteur IP	230 000.00	198 007.65
Total Charges de personnel	-104 621.35	-73 027.75
Location de bureaux	-8 180.25	-5 168.00
Charges Informatique	-5 010.70	-2 773.85
Traductions	-4 794.20	-5 349.70
Honoraires de conseil	-2 611.45	-27.00
Petites prestations de service pour le Bureau	-3 661.05	0.00
Autres charges d'exploitation	-79.95	-92.95
Total des charges de bureau et d'administration	-24 337.60	-13 411.50
Taxes de réservation de domaine / site web	-55.80	-125.00
Honoraires d'expert: Jaggy	0.00	-3 327.25
Prise en charge du déficit Stratégie Appels d'urgence	0.00	-13 955.30
Traductions	-2 096.50	0.00
Total Prestations Portefeuille d'activités IP	-2 152.30	-17 407.55
Organes Indemnisation du personnel de milice	-40 000.00	0.00
Organes Honoraires de conseil	-20 539.60	0.00
Organes Traductions	-9 761.70	-7 391.45
Organes Frais	-10 189.00	-18 018.75
Régularisation Organe PPS	0.00	-5 661.15
Total Charges des organes	-80 490.30	-31 071.35
Total des charges générales Bureau IP	-211 601.55	-134 918.15
Total des charges et produits généraux du Bureau IP	18 398.45	63 089.50
PORTEFEUILLE TIC		
Produits Vulpus	164 998.00	165 012.00
Charges Vulpus	-161 000.00	-165 012.00
Régularisation de l'exploitation Vulpus	-3 998.00	0.00
Total des charges et des produits Vulpus	0.00	0.00
Dissolution Régularisation de l'exploitation Alerte-enlèvement d'enfant	-605.45	38.20
Recettes d'exploitation Alerte-enlèvement d'enfant	30 001.00	27 499.00
Charges d'exploitation Alerte-enlèvement d'enfant	-27 060.75	-28 142.65
Régularisation de l'exploitation Alerte-enlèvement d'enfant	-2 334.80	605.45
Total Charges et produits Alerte-enlèvement d'enfant	0.00	0.00
Dissolution Régularisation Identification des victimes de catastrophes année précédente	36 237.35	52 936.00
Produits d'exploitation Identification des victimes de catastrophes (IVC)	13 500.00	13 502.00
Charges d'exploitation Identification des victimes de catastrophes (IVC)	-10 355.05	-30 200.65

Régularisation de l'exploitation Identification des victimes de catastrophes (IVC)	-39 382.30	-36 237.35
Total Charges et produits IVC	0.00	0.00
Dissolution Régularisation Projet Gestion du service d'appels d'urgence	11 704.10	0.00
Produits Gestion du service d'appels d'urgence	55 000.00	40 000.30
Charges Gestion du service d'appels d'urgence	-72 397.95	-28 296.20
Régularisation Gestion du service d'appels d'urgence	5 693.85	-11 704.10
Total Charges et produits Gestion du service d'appels d'urgence	0.00	0.00
Résultat annuel TIC, y c. projets	18 398.45	63 089.50

4.4 Bureau Technique policière (TP)

Une clé de répartition des coûts a été instaurée en 2016 entre le Bureau TP et le Bureau IP dans le cadre du règlement financier; elle est actualisée chaque année en fonction des nouvelles valeurs empiriques. En 2017, une indemnisation de milice a pour la première fois été versée en faveur du Corps du président de la direction du programme à hauteur de CHF 20 000.

Le Bureau Technique policière boucle l'exercice sur un résultat positif de CHF 116'351.71 – soit 52% de plus que l'exercice précédent. Le résultat est, d'une part, très réjouissant, puisque les dépenses de projet inscrites au budget ont pu être évitées en raison des retards et des effets de synergie avec d'autres organisations. D'autre part, aucun projet substantiel susceptible de favoriser l'harmonisation de la technique policière n'a intégré le portefeuille d'activités de la Technique policière.

BILAN	2017	2016
	CHF	CHF
ACTIFS		
Total Avoirs bancaires	645 018.27	488 341.46
Total Débiteurs	4 000.00	0.00
Créances MK (sans les versements)	13 113.50	13 113.50
Réévaluation des créances MK	-13 112.50	-13 112.50
Créances MK / Entrées de fonds 2017	0.00	19 166.60
Autres créances à court terme (impôt anticipé)	0.00	34.50
Total Actifs transitoires	13 818.50	10 982.50
Actifs courants	662 837.77	518 526.06
TOTAL DES ACTIFS	662 837.77	518 526.06
PASSIFS		
Total Créanciers	60 074.10	50 735.25
Passifs transitoires	3 608.80	6 592.20
Régularisation transitoire de l'exploitation	51 916.30	19 993.75
Régularisation transitoire projet WOD	42 428.00	52 746.00
Capitaux étrangers à court terme	158 027.20	130 067.20
Capital Année précédente	388 458.86	312 346.99
Résultat annuel	116 351.71	76 111.87
Capital propre	504 810.57	388 458.86

TOTAL DES PASSIFS	662 837.77	518 526.06
COMPTE DE RÉSULTAT	2017	2016
	CHF	CHF
Recettes contributions TPI Confédération, cantons, Corps commu- naux	381 140.00	235 050.00
Produit extraordinaire Intranet / Vulpus (part TP)	0.00	22 265.06
Autres produits (intérêts bancaires)	0.00	0.10
Total des produits généraux du Bureau TP	381 140.00	257 315.16
Total Charges de personnel	-188 404.40	-109 446.30
Location de bureaux	-8 180.25	-5 168.00
Charges Informatique	-5 496.65	-4 822.40
Traductions	-4 615.75	-5 141.90
Honoraires de conseil	-3 645.65	-27.00
Petites prestations de service pour le Bureau	-4 049.45	0.00
Autres charges d'exploitation	-896.41	-782.69
Total des charges de bureau et d'administration	-26 884.16	-15 941.99
Taxes de réservation de domaine / site web	-44.70	0.00
Mandats de prestations	0.00	-16 510.95
Défense anti-drones Charges d'établissement de projet	0.00	-15 000.00
Traductions pour le portefeuille Technique policière	-534.80	-1 598.70
Total Prestations Portefeuille d'activités TP	-579.50	-33 109.65
Direction du programme TP	-26 837.83	-8 147.10
Direction TPI (part TP)	-20 539.55	-470.00
Comité de pilotage (part TP)	-1 334.85	-975.75
Divers groupes ad hoc	-208.00	0.00
Total Charges des organes	-48 920.23	-9 592.85
Total des charges générales du Bureau TP	-264 788.29	-168 090.79
Charges extraordinaires escroquerie MK	0.00	-13 112.50
Total des charges et produits généraux du Bureau TP	116 351.71	76 111.87
PORTEFEUILLE TP	CHF	CHF
Dissolution de transitoires de l'année précédente canon OD	52 746.00	70 008.20
Charges canon OD	-10 318.00	-17 262.20
Transitoires canon OD	-42 428.00	-52 746.00
Total des charges et produits WOD	0.00	0.00
Dissolution de transitoires de l'année précédente AFV	19 993.75	32 953.70
Produits AFV	76 000.00	70 500.00
Charges AFV	-44 077.45	-83 459.95
Transitoires AFV	-51 916.30	-19 993.75
Total des charges et des produits AFV	0.00	0.00
Dissolution de transitoires de l'année précédente KEP	0.00	25 752.80
Produits KEP	0.00	491.20
Charges KEP	0.00	-26 244.00
Transitoires investissements KEP	0.00	0.00
Total des charges et produits KEP (solde en 2016)	0.00	0.00

Résultat annuel	116 351.71	76 111.87
------------------------	-------------------	------------------

4.5 Jugement de l'organe de révision externe BDO

Selon l'appréciation de BDO, les documents financiers présentent la situation patrimoniale et financière du programme HIP et du Bureau IP en conformité avec l'ensemble des règles de présentation des comptes HIP et TPI, de manière appropriée dans tous les intérêts essentiels. Conformément à la recommandation correspondante, l'e-banking nécessite désormais un double visa et il y a depuis régulièrement un comparatif des documents bancaires selon le principe de double vérification.

5 Bilan et perspectives pour 2018

La consolidation des structures HIP-TPI sera poursuivie en 2018. Priorité sera donnée à l'optimisation de la structure de mise en place et de déroulement, qui nécessite déjà des premiers préparatifs en matière d'accord de coopération policière. Il s'agit de tenir compte du fait qu'il s'agit d'une organisation de coopération, avec légitimation particulière et recourant à d'autres mécanismes de pilotage et de mise en œuvre. La mise en exploitation de diverses applications HIP implique en outre de mettre l'accent sur une gestion d'exploitation appropriée.

6 Destinataires

- CCDJP
- CCPCS
- COMITÉ DU PROGRAMME HIP
- COMITÉ DE PILOTAGE TPI
- DIRECTION DU PROGRAMME HIP & TIC

Hans-Jürg Käser
Président Comité du programme HIP

Mark Burkhard
Commandant de liaison AS TPI

Gabi Maurer
Directrice Bureau IP
Programme Manager HIP
Zurich, août 2018

Marc Buschta
Directeur Bureau TP
Zurich, août 2018